

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE – ASSOCIATION BELLE GARDE

L'AGO de l'association BELLE GARDE a eu lieu le 15 janvier 2024 à 14h30 en présence de J.Pierre TOURNE, adjoint à M Le Maire.

Les débats se sont organisés autour de l'ordre du jour. Les résolutions soumises au vote ont été adoptées à l'unanimité.

- La cotisation annuelle reste fixée à 15 euros. Elle permet de participer à toutes nos activités, visites ainsi qu'aux réunions du club de Scrabble.
- Les 6 administrateurs ont été renouvelés et le Conseil d'Administration est en place pour 3 ans.

A l'énoncé des projets non réalisés en 2023, JP. Tourné a pris la parole et a précisé que ceux-ci avaient pris du retard mais que 2024 serait décisif. Concernant la vente des livres via l'office du tourisme de Gondrin, cela sera effectif cet été. Belle Garde va coordonner le suivi des ventes.

Le projet de l'emplacement dévolu à la statue de Bernard de Pardailan est également en bonne voie.

La restauration du lavoir de la Gouttère est aussi à l'ordre du jour.

Concernant les visites mensuelles, les adhérents ont apprécié la diversité apportée au programme 2023 avec la conférence de Charles Lixandre, la visite du musée DA SILVA et de la chocolaterie Ethiquable. Nous allons revoir le programme prévu pour le premier semestre 2024 afin de répondre à leur demande.

Les bilans 2023 et les projets pour 2024 font l'objet d'un document qui a été remis à l'ensemble des présents lors de l'assemblée générale. Vous le trouverez également en lien sur notre site avec ce compte rendu.